

Acte n°2016-67

**Le Conseil d'administration en sa séance du 17 juin 2016
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le Conseil d'administration en sa séance du 11 avril 2014 ;



Prend l'acte suivant :

OBJET : Questions diverses portant sur le devenir du SIPUN et de l'UTA

A la demande d'un administrateur, un échange a lieu en séance au sujet du devenir du Service pour l'Innovation Pédagogique et les Usages du Numérique et de l'Université Tous Ages.

Fait à Lyon, le 20 juin 2016

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER